

Compte rendu de la réunion du conseil municipal en date du 13/04/2022

Séance ouverte : 18H20

Président de séance : Monsieur le Maire, Nicolas BOUCHEZ qui a procédé à l'appel

<u>Présents</u>	<u>Maire</u> : Nicolas BOUCHEZ, <u>Adjoint</u> : Florian FINET <u>Conseillers délégués</u> : Mohammed YAHIAOUI, <u>Conseiller</u> : Marie Christine MONTUELLE,
<u>Procurations :</u>	Jean-François HOURDEAU a donné procuration à Florian FINET Valentin NAMUR, a donné procuration à Nicolas BOUCHEZ, Caroline GOREZ, a donné procuration à Mohammed YAHIAOUI,
<u>Absent(s) excusé(s)</u>	Christelle COPIN
<u>Absents</u>	Aurélié BENEDET, Corinne CRUNELLE, Jean François DUSART, Laura LECOLIER, Pierre LEGRAIN, Lucie VERSPIEREN, Bérangère VINCENT

M. le Maire précise qu'il n'y a pas de condition de quorum sachant qu'il s'agit de la seconde convocation suite au quorum non atteint le 7 avril 2022.

Secrétaire de séance : Florian FINET

Le conseil donne son accord à l'unanimité

Nicolas BOUCHEZ, Maire de MAULDE demande au conseil d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- L'emprunt travaux rue de la trinquette

Validé par le conseil

Ordre du jour :

1. Taux des taxes foncières
2. Vote du budget primitif
3. Défibrillateur CAPH
4. Règlement intérieur du personnel
5. Certificat administratif
6. Vente échafaudage
7. Alarme Mairie
8. L'emprunt travaux rue de la Trinquette
9. Informations et questions diverses

1. **Taux des taxes foncières :** Florian FINET, adjoint et membre de la commission finances

Le produit des taxes foncières bâties prévu pour 2022 représente un montant de 245 728€

Augmentation de 1%	2 457 €	248 185 €
Augmentation de 2%	4 915 €	250 642 €
Augmentation de 3%	7 372 €	253 100 €

La commission finances propose au conseil de ne pas augmenter les taux des taxes foncières pour 2022.

Mise au vote : Adopté à l'unanimité

Exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe sur les logements vacants :

Le conseil a décidé en date du 16/09/2021 de ne prendre aucune décision pour l'année 2022, concernant la taxe habitation sur les logements vacants.

Il est également rappelé que concernant les logements vacants, il nous est possible de percevoir cette taxe lorsque le logement est vacant depuis plus de 2 ans contre 5 ans auparavant.

Il est proposé d'informer les propriétaires de la possibilité de rendre cette taxe exécutable en 2024. Ce délai permettant à chacun de prendre les dispositions nécessaires.

2. **Vote du budget primitif :** Florian FINET, adjoint et membre de la commission finances

La commission finances propose de poursuivre la démarche de réduction des frais de fonctionnement. Cela permettra de poursuivre sereinement le développement de notre village.

• **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

11	charges à caractère général	272 448,58
12	charges de personnel	363 000,00
14	Atténuations de produits	10 000,00
23	virement a la section d'investissement	35 000,00
42	op d'ordre entre section	0,00
65	autres charges gestion courante	66 000,00
66	charges financières	10 000,00
67	charges exceptionnelles	500,00
	DEPENSES	756 948,58

2	excédent antérieur reporté	135 462,06
13	Atténuation de charges	20 000,00
42	opération ordre entre sections	0,00
70	produits des services	14 000,00
73	Impôts et taxes	459 217,00
74	dotation et participations	106 769,00
75	autres produits de gestion courante	11 500,00
77	produits exceptionnels	10 000,52
	RECETTES	756 948,58

• **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

RECETTES		RAR	primitif 2022
1	solde d'exécution d'investissement report	0,00	0,00
20	dépenses imprévues d'investissement	0,00	0,00
40	opérations d'ordre secondaire	0,00	0,00
41	opérations patrimoniales	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	0,00	435 000,00
20	immobilisation incorporelles	11 491,50	16 000,00
21	immobilisation corporelles	96 900,00	418 500,00
23	Immobilisation en cours	0,00	466 246,27
26	participations et créances	0,00	0,00
	DEPENSES	108 391,50	1 335 746,27

RECETTES		RAR	primitif 2022
1	solde d'exécution d'investissement report	0,00	0,00
21	virement de la section de fonctionnement	0,00	35 000,00
40	opérations d'ordre entre section	0,00	0,00
41	opérations patrimoniales	0,00	0,00
10	dotation fonds divers	0,00	205 969,47
13	subventions d'investissement	0,00	779 776,80
16	emprunts recu	0,00	350 000,00
21	immobilisation incorporelle	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	1 370 746,27

Il est proposé par la commission finances de reporter le montant des subventions allouées aux associations soit 14 000€.

L'attribution des montants de subvention sera faite lors du budget supplémentaire.

3. Défibrillateur CAPH Florian FINET, adjoint et membre de la commission finances

Comme cela a pu être envisagé lors de réunions de conseil précédentes, il est demandé au conseil de délibérer afin :

- D'approuver le fond de concours qui sera versé par La Porte Du Hainaut sur présentation de la facture correspondante
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Le coût pour l'acquisition de deux défibrillateurs est de 2724€60 HT ;

La CAPH participe pour un montant de 866€87

Soit un reste à charge de 1857€73

A noter un contrat de maintenance de 109€96 HT par appareil et par an.

Mise au vote : adopté à l'unanimité

4. Règlement intérieur du personnel : M. Nicolas BOUCHEZ, Maire

Suite au retour de M. le sous-préfet en date du 1^{er} février, il nous est demandé de revenir sur le règlement intérieur.

Il nous est demandé de revenir sur les points suivants :

- La modalité retenue pour la journée de solidarité ;
- La suppression des congés extra légaux ;
- La durée de congés paternité.

Pas de délibération à prendre

5. Vente échafaudage : Florian FINET, adjoint et membre de la commission finances

Il a été décidé en commission finances de proposer au conseil de délibérer afin de vendre l'échafaudage à l'association POINFOR, 1 Rue Rosalie Levasseur 59000 Valenciennes, pour la somme de 6500€.

6. Acquisition d'une alarme Mairie : FINET, adjoint et membre de la commission finances

Afin de sécuriser les locaux de la mairie comme il se doit, un devis a été réalisé auprès de VERISURE. Le coût d'installation revient à 998€ HT soit 1197€ TTC.

A cela s'ajoute un abonnement mensuel de 74€40 TTC

Mise au vote : adopté à l'unanimité

7. Délibération emprunt travaux rue de la Trinquette : Florian FINET, adjoint et membre de la commission finances

Afin de nous permettre de régler les factures correspondant aux travaux de la rue de la Trinquette et attendre le versement des subventions, il a été étudié en commission finances la possibilité de contracter un emprunt.

Nous avons une offre de prêt pour réaliser ce projet :

Soit au minimum 175 000€ sur 10 ans, 15 ans ou 20 ans et l'équivalent du fonds de concours sur 2 ans + FCTVA + DETR soit 175 000€.

Une demande de prêt auprès du crédit agricole de 175 000€ sur

- 10 ans à un taux de 1.31% soit un cout total du crédit de 11998.69€
- 15 ans à un taux de 1.55% soit un cout total du crédit de 21468.69€
- 20 ans à un taux de 1.72% soit un cout total du crédit de 32194.64€

Et 175 000€ en prêt relais sur 2ans à un taux de 0.67% soit un cout total de crédit de 2345€.

L'offre est valable jusqu'au 15 avril.

La commission finances propose un prêt de 175 000€ sur 15 ans et un prêt relais de 175 000€.

Il est demandé au conseil de délibérer afin d'autoriser M. le Maire à contracter ces emprunts auprès du crédit agricole dans les conditions reprises ci-dessus. A noter des frais de dossiers de 700€.

Mise au vote délibération : adopté à l'unanimité

8. Demande de subvention ADVB :

M. FINET Florian, adjoint aux travaux, rappelle au conseil municipal que dans le cadre de sa politique de soutien aux projets d'aménagement, le Département du Nord a décidé de reconduire pour 2022 certains dispositifs dont l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs – ADVB, pour les projets d'aménagement de proximité portés par les communes de moins de 5000 habitants. Il propose au Conseil municipal de déposer un dossier de subvention au titre de l'ADVB volet voirie auprès du département du Nord pour un montant de 41 079€

Mise au vote délibération : adopté à l'unanimité

9. Informations et questions diverses

- Courrier Mme DUCHATEAU, M. PAGLIAROLI et mail de Mme VINCENT

M. le Maire a été destinataire de plusieurs courriers en lien avec des problèmes relationnels durant le travail.

- Demande aménagement place de parking au 3 Jardins de la Trinquette :

Une demande a été faite afin de réaliser une place PMR. Celle-ci va être réalisée à l'occasion de la fin des travaux de la rue de la trinquette.

- Renouvellement du matériel informatique Mairie :

Comme prévu lors d'une précédente réunion de conseil, le matériel informatique de la mairie a été commandé afin de faciliter l'utilisation des nombreux logiciels.

Fin de la séance : 19h45

Maire : Nicolas BOUCHEZ,

Adjoints : Florian FINET

Conseillers délégués :

Mohammed YAHIAOUI,

Conseiller : Marie Christine MONTUELLE,